VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE
MEUBLES DE MAISON — SUCCESSION DE JOHN E. STANLEY.
No 68.982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur— Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 4 février 1903, à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté 12 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
21 jan—21 25 31—fév 1 4

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de valeur pour magasin et résidence.

No 1132 rue Decatur, près de la rue Hôpital.

Dans le Deuxième District de cette ville.
Nos 2519 et 2521 rue Bourbon.
Dans le Troisième District de cette ville.

—Et—

Trente-cinq (35) terrains de valeur pour bâtir,

Dans le Troisième District de cette ville.
Dans un voisinage s'améliorant.
Succession de Louise E. Sturm—No 68,923.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI, le 5 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 décembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise E. Sturm, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec une bâtisse en briques à trois étages qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville et autrefois désigné par le No trente neuf, maintenant lot No six de l'ilet No treize, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Vieille Levée, maintenant Decatur et Gallatin, sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 29 décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, maintenant rue Decatur, vingt-cinq (25) pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Gallatin, 92 pieds 8 pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure; 89 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne supérieure, ladite bâtisse portant le No municipal 1132 rue Decatur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois, dans l'ilet No cinquante deux et maintenant comme lot No Quatre de l'ilet No huit cent quatre vingt six sur la liste d'assessement de la ville, borné par les rues Bagatelle [maintenant Bourbon], Union [maintenant Touro], Joséphine [maintenant Prieur] et Solidelle [maintenant Nord Roman]; sur un plan dudit ilet annexé à un acte passé le 11 novembre 1851 pardevant Jean Agaisse, alors un notaire en cette ville, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bagatelle [maintenant Bourbon] sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 2519 et 2521 rue Bourbon.

3° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet No dix, maintenant No deux cent quatre vingt quinze qui est borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Pologne et Remparts, d'après un plan dressé par J. H. Pilié le 28 février 1832, et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, par acte du 5 mars 1832; ledit lot No un forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure, en mesure américaine, 53 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Lesseps sur 128 pieds 10 pouces de profondeur et de façade sur la rue Bourgogne, anciennement Craps.

4° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Marais, Urquhart, Montégut et Féliciana, ilet No 488, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet, d'après un plan de William De Young, architecte, déposé en l'étude de F. Grima, notaire, le 28 mars 1862, et daté le 13 février 1862; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant en mesure américaine, comme suit; Les lots Nos 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 31 pieds de face sur ladite rue Féliciana, sur 115 pieds de profondeur, et ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant 32 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur et façade à la rue Urquhart, le tout entre lignes parallèles.

5° Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Urquhart, Villeré, Féliciana et Montégut, ilet No 523, et désignés par les Nos 8, 9, 10 et 11 dudit ilet, d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Villeré; ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

6° Neuf certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Robertson, Montégut et Féliciana, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet No 606, d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Robertson, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent.

7° Huit certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 632, compris entre les rues Robertson, Claiborne, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit ilet. D'après le dernier plan ci-dessus mentionné lesdits lots de terre sont contigus et mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson sur 106 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Robertson et Féliciana. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 106 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit lot No 8 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

8° Huit certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, ilet No 735 compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit ilet d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 170 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana et les lots 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur 170 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 8 formant l'encoignure des rues Derbigny et Féliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant.

Acquis par ledit défunt George F. Sturm, par achat de la succession de Mme C. Toledano, d'après un acte passé pardevant Félix Grima, anciennement un notaire en cette ville, le 28 mars 1862 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 85, folio 441.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un ou deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1903 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edwin Horatio Seymour, notaire.

N. B. Aussi à la même date et endroit il sera vendu un (1) lot d'argenterie, un (1) lot de bijouterie, animaux consistant en un cheval, un poulain, une vache et un veau; un buggy et harnais.

Conditions—Comptant pour les effets mobiliers.

Wm H. Seymour, F. J. Dreyfous, avocats.
janv—4 11 18 25—fév 1 5 date

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une Propriété d'Affaires d'Encoignure,

Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John Killilea et als vs James Killilea, No 69,274 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires populaire Nos 2000 et 2002 rue Perdido à l'encoignure de la rue Bertrand, comprenant la bâtisse double en bois à un étage avec magasin à l'encoignure et chambres habitables dans le fond et sur l'autre côté. Aussi le cottage double en bois Nos 609 et 611 rue Bertrand, contenant 3 chambres de chaque côté.

Aussi le cottage simple en bois, No 613 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Aussi le cottage simple en bois, No 615 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et améliorations ci-dessus décrites sont construites sur un certain lot ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Poydras et Prieur, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 495 sur les plans de la ville du troisième district d'assessement de la Nouvelle-Orléans et mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 121 pieds 1 ligne de face à la rue Bertrand, 120 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et 77 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond; d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un devis duquel est annexé à un acte de vente de la succession de Xavier Simeon à John Killilea, pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire, le 14 juillet 1877, laquelle dite portion de te terre était originalement composée de deux lots désignés par les Nos 17 et 18 de l'ilet No 7 sur un plan par Louis Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville, d'après lequel plan original les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds sur la ligne du lot No 16, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 18 et 20 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le lot No 18 formant un triangle à l'encoignure des rues Bertrand et Perdido et mesurant 117 pieds 9 pouces de face à la rue Bertrand, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté du lot No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond, laquelle sépare ledit lot du lot No 19, le tout en mesure anglaise.

Cette propriété est dans un voisinage très peuplé, près des lignes de chars, églises, marchés et écoles. Les cottages de la rue Bertrand se louent pour $24 par mois ou $288 par an. La propriété de l'encoignure sert comme magasin et résidence et est bien située pour cet usage et comme un endroit d'affaires prospère.

2° Le joli cottage simple en bois, No 2318 rue Gravier, contenant trois chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Miro et Tonti. Le lot de terre est désigné par le No 24 dans l'ilet 547 (autrefois l'ilet No 27), sur un plan par Castaing et Caffes, le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, comme plan No 69. Ledit lot No 24 est contigu au lot No 23, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, sur 130 pieds de profondeur. Une jolie petite maison ou placement dans un voisinage s'améliorant et à un ilet des lignes de chars de l'avenue Tulane.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et transférer les polices au porteur ou porteurs des billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1906 par les acquéreurs au dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 0/0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

Fred Adolph, avocat pour le plaignant.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour les défendeurs.
11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Lot à Bâtir Et Billets à recevoir.

PAR MACON & KERNAGHAN,— W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 7 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de l'Eglise Presbytérienne Immanuel en liquidation, No 67,739 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Le cottage simple en bois No 4714 rue Colisée, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; à proximité d'avantages désirables. Une bonne résidence avec suffisamment de terrain pour améliorations additionnelles.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Washington et Sixième, désigné par le No 16 et mesurant 31 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur. Près des lignes de chars, dans un voisinage s'améliorant.

3° Un billet signé par Katie Ries et Frank Ries pour $300 à l'ordre de ladite église, daté le 15 juin 1901, payable 12 mois après date, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date et endossé par Katherine Minning, une année d'intérêt sur lequel ayant été payé.

Conditions — Pour le billet, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, honoraires d'avocat, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente pardevant Percy S Benedict, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck, Omer Villeré, H. C. Cage, avocats.
11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Victor Longo vs Henry Zeigler.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,128—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 2me jour de février 1903 à 11 heures A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie, National Cash Register etc. Saisi dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant. CHAS. E. KERNE DY, Constable. 23 janv—23 29—fév 1

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple en Bois

No 2633 rue Palmyre.

Et le Gentil Cottage Simple En Bois.

No 527 rue Bolivar.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1903, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Francis T. Kirst No 65,986, sur le dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites comme suit à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois, No 2633 rue Palmyre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad et Dergenois et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), retiré de la rue et contenant galeries, 6 chambres, etc. Le lot de terre mesurant, d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 22 novembre 1867, 45 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur lequel dit lot est désigné par la lettre C, sur un devis et des devis antérieurs, laquelle portion de terre comprenant le tout du lot No 12 et la moitié du lot No 11, l'entier duquel dit lot de terre est maintenant désigné par le No 21 sur la liste d'assessement de la ville. La propriété est dans un bon voisinage près de rues pavées, à proximité de lignes de chemins de fer et ayant suffisamment de terre pour des améliorations additionnelles, si on le désire.

2° Le gentil cottage simple en bois No 527 rue Bolivar, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Perdido et Bertrand, contenant 5 chambres, hangar, écurie, etc. Le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 32 pieds 2 pouces et sept lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces entre lignes égales et parallèles. Cette propriété est dans un voisinage bien habité et sera d'un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit représenté par billet ou billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque ou lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant qui pourrait être dû en cas de procès pour renforcer le paiement dudit billet ou billets. Les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Resser, avocat
18 jan—18 25—fév 1 8 15 19

Stroudback& Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme ANNA PASCAL, VEUVE DE CHARLES CIOR.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Craps (maintenant Bourgogne), entre les rues St Antoine et Bagatelle, formant partie du lot 214 sur un plan dudit Faubourg et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Craps (maintenant Bourgogne) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception de réserve.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes dûes et exigibles en 1903, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Waguespack, avocat.
28 janv—28—fév 1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Anna Pascal, veuve de Charles Cior.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, LUNDI, le 9 février 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue des Ursulines, entre Derbigny et Roman, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée —1 lot de meubles de maison. Conditions—Comptant. W. J. Waguespack, avocat. 28 jan—28—fév 1 8

Jas. A. Brennan

J. A. Bordeau et als vs Jacques Bordeau et als No 69,068—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 3 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 2 janvier 1903, par l'Hon W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, a propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dupré et Onsaga et le chemin de Gentilly, désigné par la lettre A sur un arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 29 décembre 1902 et d'après cela ladite portion de terre mesurant 36 pieds 3 pouces, et 6 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur sur la rue Dupré de deux cent vingt sept pieds et une profondeur sur le chemin de Gentilly, de 216 pieds 2 pouces et 2 lignes et une largeur dans le fond de 198 pieds cinq pouces.

2° Une certaine portion de terre dans le Troisième District, dans l'ilet 1571, borné par les rues Dupré, Aubry, Clay et O'Reilly, désignée par la lettre A, sur un devis fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 13 décembre 1902 et mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur une première profondeur sur la ligne le séparant du lot B, sur ledit devis de 21 pieds où ledit ilet se retrecit 11 pieds 6 pouces vers la rue Clay et de là il a une deuxième profondeur de 169 pieds et une profondeur et façade sur la rue Clay de 190 pieds et une largeur dans le fond de 68 pieds 6 pouces.

3° Une certaine portion de terre dans le même ilet que la deuxièmement ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur ledit devis, commençant à une distance de 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Aubry et Dupré, et mesurant 101 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry, et a une première profondeur sur le côté vers le lot A de 21 pieds où ledit lot s'élargit vers la rue Clay 11 pieds 6 pouces et alors il a une deuxième profondeur de 169 pieds, et une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot C de 190 pieds et une largeur dans le fond de 113 pieds 1 pouce et deux lignes.

4° Une certaine portion de terre dans le même district que les propriétés 2me et 3me décrites, désignée par la lettre C sur ledit devis, formant l'encoignure des rues Dupré et Aubry et mesurant 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 190 pieds et une largeur dans le fond de 121 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, 8 0/0 d'intérêt de la date de l'achat jusqu'au paiement, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1903 devant être payées par les acquéreurs et ne devant avoir le droit de collecter les loyers seulement à partir de la date de la signature des actes. Actes de vente pardevant Fred Zengel Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

Zengel, Thomas et Suthon, H E. Upton, avocats.
3 janv—3 4 11 18 25—fév 1 3

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété du Deuxième District,

Nos 1900-02 rue St Pierre,

à l'encoignure Roman, et No 621 rue Roman, les deux maisons sur le même lot de terre et devant être vendues ensemble.

Cette propriété est près du New Frisco R. R. et est forcée de devenir de grande valeur.

VENTE A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 3 mars 1903, à midi.

Succession de Jean Pierre Losse.

No 69,367 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29 janvier 1903, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 240, borné par les rues Roman, Prieur, St Pierre et la Promenade Carondelet, ledit lot mesurant 37', 6" de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur et façade à la rue Roman.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès sur ledit billet ou billets et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
31 janv—31—fév 1 8 15 22—mars 1 3

E. S. Cobb.

Installation de Laiterie de Premier Ordre,

La Propriété de Jos. Labourdette,

A l'encoignure des rues Scott et Conti

Lundi, le 2 février 1903,

A 11 HEURES A. M.

Vendue pour se retirer des affaires. Trente-six vaches et 10 veaux, consistant de Holstein et Jerseys, 1 taureau, 4 chevaux, 2 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 1 berouche, 4 jeux de harnais, 4 auges, 1 glacière; aussi bonne que neuve 1 jeu de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Aussi, 100 volailles et 10 tonnes de bon foin.

L'acquéreur achetant la plus grande partie du stock aura la route.

Conditions de la vente—Comptant sur place. L'acquéreur achetant la plus grande partie du stock aura un crédit de 6 mois, avec bonne sécurité approuvée.

E. S. COBB,
Encanteur.

Prenez les chars de ceinture de la rue du Canal pour aller à la vente.
25 janv—25 31—fév 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 69 472—Division D—Attendu que William S. McCoy et Mme Alice Lee McCoy [née Clark] sa femme, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Clark décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Pierson & Pierson, avocats.
28 janv—28—fév 1 6

Succession de Henry J. Leovy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68.713—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Leovy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément ledit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
28 janv—28—fév 1 6

Succession de Veuve Joseph Morris

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,644—Division D—Attendu que Joseph Morris a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Joseph Morris, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.
28 janv—28—fév 1 6

Succession de William S. Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,596—Division B—Attendu que James Stanley a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Byrnes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—R. J. Maloney & Paul W. Maloney, avocats.
23 jan—23 27—fév 1

ASSURANCES.

PREMIER RAPPORT — DE LA —

Compagnie d'Assurance Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Affaires commencées le 13 août 1902.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1902.

Recettes:			
Primes de feu écrites	$49,521 09		
Ajoutez: Balance d'intérêt et profits et pertes		187 50	$49,708 59
Moins: Réserve pour primes non expirées	$23,231 19		
Réserve pour pertes non payées	1,565 00		24,796 19
			$24,912 40
Débours:			
Primes de feu	$1,175 01		
Réassurances	2,417 97		
Primes remises	2,898 70		
Commissions	4,418 66		
Taxes et licences	175 00		
Salaires et dépenses générales	5,133 93		16,219 27
Profit net placé aux fonds de surplus			$8,693 13

ACTIF.

Bills recevables pour stock	$30,040 00
Primes en voie de collection	17,214 66
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat de la Louisiane	84,570 00
Comptant en mains et en banque	1,664 66
	$133,489 32

PASSIF.

Stock capital	$100,000 00
Réservé pour primes non expirées	23,221 19
Réservé pour pertes non payées	1,565 00
Fonds de surplus	8,693 13
	$133,489 32

Le tableau ci-dessus est un transcrit vrai et correct des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président,
J. E. MERILH, Vice Président,
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 10me jour de janvier 1903.

GEORGE C. WALSHE, Notaire Public.
11 janv—1 m

ASSURANCES.

Quarante-septième état annuel

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances —DU— SUN.

Nouvelle-Orléans 21 janvier 1903.

Conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane et aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1901.

Recette brute de primes		$544,620 00
Ajoutez réserve pour risques non terminés, 1901 et années précédentes		197,651 18
		$742,271 18
Déduire réserve pour risques non terminés, 1902 et années précédentes		215,286 51
		$526,984 67
Primes rendues	$79,886 37	
Réassurance	121,301 15	
	$201,187 52	
Ajoutez réserve pour réassurances non payées de 1902	10,754 76	
	$211,942 28	
Déduire réserve pour réassurances non payées de 1901	11,109 70	
		200,832 58
		$326,150 09
Dépenses, inclu ant commissions	$121,953 95	
Pertes payées durant l'année	179 629 29	
	$301,583 24	
Déduire pour montant réservé pour pertes de 1901 et années précédentes	41,442 00	
	$260,141 24	
Ajouter montant réservé pour pertes de 1902 et années précédentes	36,328 00	
		296,469 24
Profit net des assureurs pour 1902		$29,680 85
Montant net reçu pour intérêt et loyers	$29,336 63	
Compte des profits et pertes	11,268 40	
		40,605 06
		$70,285 91
10 pour cent, dividende sur $500,000		50,000 00
Porté au surplus		$20,285 91

ACTIF

Bons des Etats-Unis, 4 pour cent (enregistrés) 1925 60,000 à 135	$81,000 00
Bons d'améliorations 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans, 200,000 à 104	208,000 00
Bons de la ville de la Nlle Orléans 4 pour cent 500,000 à 109½	505,625 00
700 actions Canal Bank de la Nlle-Orléans 70,000 à 163	114,100 00
19 actions de Provident Savings Bank de la Nlle-Orléans 1,900 à 130	2,470 00
Bureau de la Bâtisse de la Compagnie	35,000 00
Comptant en Banque et dans le Bureau	24,539 63
Primes en cours de collection	40,712 40
	$1,051,438 03

PASSIF

Fonds capital	$500,000 00
Réservé pour primes non acquises	215,288 51
Reservé pour pertes non payées	36,328 00
Réservé pour dividendes non payés	27,092 50
Tous autres passifs	50,754 76
Surplus	221,974 26
	$1,051,438 03

Le tableau ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

CHARLES JANVIER, Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 28me jour de janvier 1903.

CHAS. J. THEARD, Notaire Public.
30 jan—1m

Trente-Unième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurances

TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1902:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$824,426 73
Sur risques de mer		10,897 98
Sur risques de rivière		15,005 44
		$850,330 15
A déduire—		
Pertes de feu payées	$350,834 73	
Pertes de mer payées	2,577 72	
Pertes de rivière payées	3,947 11	
Primes remboursées	133,333 08	
Réassurances	91,630 10	
Commissions	129,136 75	
Taxes et licences	8,646 30	
Dépenses générales d'agence, moins l'intérêt et profits et pertes	42,926 47	
	$763,032 26	
Pertes non ajustées et non payées	42,385 50	805,417 76
		$44,912 39

ACTIF.

Comptant en banque	$43,433 19
250,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	277,500 00
$160,000 bons d'Etat de la Louisiane	172,800 00
$50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	54,500 00
100 actions de la banque du Canal	15,800 00
25 actions de la Banque Nationale Germania	3,925 00
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident	1,300 00
150 actions du Illinois Central Railroad	21,600 00
15 actions de la Hibernia Bank and Trust Company	6,375 00
Propriétés foncières — bâtisse du bureau	40,000 00
Primes en cours de collection	96,793 88—$734,027 07

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Réservé pour primes non expirées	334,050 23
Surplus	86,916 34
Dû pour réassurances et autres ressources	7,500 00
Dividendes non payés	13,175 00
Pertes non payées et non ajustées	42,385 50—$734,027 07

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
SAMUEL HYMAN, Vice-Président.
FRANK LANGBEHN, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné, notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1903.

JEFF. C. WENCK, Notaire Public
20 janv—1 m—mar jeu dim

ASSURANCES.

Vingt-et-Unième Etat Annuel —DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1902.

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie		$218,317 79
Sur risques de rivières		3,461 00
Sur risques de mer		2,435 28
		$224,214 07
Ajouté: Primes non acquises de 1901		114,313 21
		$338,527 28
Moins: Primes non échues de 1902		96,856 83
		$241,670 45
A déduire—		
Primes remises	$34,032 84	
Réassurances	22,896 50	
		59,929 34
Primes net		$184,741 11
Ajouté intérêts, escomptes et sauvetage	$10,694 87	
Moins profits et pertes	3,873 23	
		6,821 64
Revenu net		$191,562 75
Débours—		
Pertes payées sur risques d'incendies	$134,130 72	
Pertes payées sur risques de rivières	1,280 45	
Pertes payées sur risques de mer	180 32	
	$135,591 49	
Moins réservé pour pertes des années précédentes incluses ci-dessus	55,510 32	
	$80,081 17	
Commissions payées	31,626 63	
Association des Underwriters, patrol, etc	960 67	
Propriétés foncières, assurances réparations et taxes	827 06	
Taxes et licences	5,133 38	
Dépenses générales bureau local et agence, annonces, fournitures de bureau, dépenses légales	22,362 34	
Pertes non dues, non ajustées et contestées	15,416 00	
Comptes douteux	2,684 01	
		159,096 20
Profit net		$32,466 55
Dividendes, juillet 1902	$8,000 00	
Dividendes, janvier 1903	8,000 00	
Balance à surplus	16,466 55	
		$32,466 55

ACTIF

Comptant en banques et au bureau	$29,581 46
$175,000, 4 pour cent bons Const'l de la Ville de la Nouvelle-Orléans à 109	190,750 00
$80 000 4 pour cent bons de l'Etat de la Louisiane à 106	84,800 00
$6,900 bons à prime de la Ville de la Nlle-Orléans à 216	14,904 00
$1,000 bons à prime tirés de la Ville de la Nlle-Orléans	2,550 00
Une action de Louisiana Sugar Exchange Stock	150 00
Une action French Opera Association	75 00
Propriété Foncière— Bureaux: Bâtisses No 314 Camp et No 12 Bank Place, Nlle-Orléans	35,000 00
Primes net en cours de perception	26,454 40
Meubles, installations, coffre-fort, etc	1,000 00
	$385,264 86

PASSIF

Fonds-Capital	$200,000 00
Réserve pour risques non terminées de 1902	96,856 83
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	15,416 00
Comptes non-payés pour décembre 1902	1,070 79
Dividendes non payés	8,144 00
Surplus	63,777 24
	$385,264 86

Le tableau ci dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce 20ème jour de janvier 1903.

(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.
23 jan—

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

M. L. & T. R. R. & S. S. CO.
L. W. R. R.

Service double quotidien entre la Nouvelle-Orléans, El Paso, Tucson, Los Angeles et San Francisco

SUNSET LIMITED

De la Nouvelle Orléans tous les jours à 11:55 heures A. M. Wagons de Jour, Chars Fauteuils, Compartiment des Chars Dortoirs, Chars Dortoirs Observatoirs et Chars Salle à Manger.

EXPRESS DE LA COTE DU PACIFIQUE

De la Nouvelle Orléans tous les jours à 9:00 P. M. Chars de Jour, Chars Fauteuils et Chars Dortoirs.

Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Denison sans changement

BUREAU DES BILLETS,

Coin des rues Canal et St Charles.

D. M. HOLLINGSWORTH,
Agent Passagers de Ville.
F. S. DECKER, A. G. P. et T. A.
No 527 rue Natchez.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:20 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 mid	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne
C. M. McMillan, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. B. Powers, Agent de District de Passagers
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
S. H. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant du Trafic, Washington D. C.
17 déc

CHEMINS DE FER.

Illinois Central

Double Service Quotidien.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN

D'un bout à l'autre Ligne pour ST-LOUIS, LOUISVILLE, CHICAGO, MEMPHIS ET CINCINNATI.

Chauffés à la vapeur, éclairés au gaz.

Vastes Trains Vestibulés.

CHARS RESTAURANTS,

Servant les repas à la carte.

Chars Buffet et Bibliothèque.

Chars avec Fauteuils à Bascule.

Sièges gratis entre la Nouvelle-Orléans, Louisville et Cincinnati

CHARS-DORTOIRS JUSQU'A MONROE

Et les Points Principaux dans le Nord de la Louisiane,

Natchez et Vicksburg par le Yazoo and Mississippi Valley Railroad.

Les trains quittent la gare Union tous les jours à 10:15 heures p. m.

BUREAU DES BILLETS,

Rues St Charles et Commune.

A. J. McDOUGALL, Div. Pass. Agent.

La compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 4 JAN. 1903.	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 7
3:45 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	9:50 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 21
7:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:25 p. m.
No 110	VALLEY EXPRESS	No 109
10:15 p. m.	Chars Dortoirs de Natchez et Monroe, Lne, via Vicksburg, Miss.	6:00 a. m.
No 34		No 33
4:40 p. m.	Bayou Sara Accom'n	9:30 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle-Orléans

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR A FRQ

CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

Arrivées	Depart
Fast mail tous les jours... 7:25 a m	Fast mail tous les jours 8:10 pm
Express tous les jours... 6:20 p m	Express tous les jours ...7:00 am
Limited tous les jours... 8:25 p m	Limited tous les jours ....9:20 am
Service de la Cote.	
Tous les jours excepté dim 8:50 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excursion dim 9:25 p m	Excur'dim...7:40 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités à Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide ment à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour un usage sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky
1mars—au 31 déc

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à—Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de—Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à—Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	—
Chattanooga.	9:40 a m	10:30 p m	—
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	—
Cincinnati ...	7:30 p m	8:15 a m	—
Buffalo.......	2:00 p m	7:30 p m	—
Part de la—Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	—
Arrive à—Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	—
Part de—Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à—St-Louis.....	7:04 p m	7:56 a m	—

Part de la Nlle-Orléans 7:30 p. m
Arrive à
A Chattanooga......9:40 a. m
A Knoxville......1:10 p. m
A Bristol..........5:45 p. m
A Washington.......6:53 a. m
A Philadelphie....10:15 a. m
A New York.....12:43 p. m

CHARS Restaurant Café. Repas à la carte

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars-dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et chars-restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité, quittera à 7:30 heures p m. comme d'habitude, avant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours les dimanches exceptés.

L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle-Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7:45 a. m.

No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington la semaine seulement.

No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les samedis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A.
E. B. SHELBY, C. P. A.
R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
22juin— Nouvelle-Orléans Lne

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

J. P. BILLUPS, A. G. P.
H. F. LACY, A. C.
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne
1mars—1an